

**Chronologie des evenements et Abus sur la Famille ( Manga Margerite et ses enfants : Angela Tjang, Joseph simon Tjang, Jeanne Armelle Bikim Tjang).**

**25/08/2018** : Mort de Msgr **Dieudonné Mbogmis** évêque d'Eseka qui fut un grand Ami de notre mère de par leurs engagements caritatifs et sociale avec l'église Catholique(lutte contre les abus sexuels sur les orphelins et jeunes seminaristes); il fut également notre accompagnateur Spirituel, en particulier celui de notre soeur Angela Tjang et à qui il a fait des révélations sur des Complots en préparation contre l'Etat du Cameroun et le president Paul Biya et par un réseau de Hautes personnalités de différents corps, Ministres, d'Hommes d'affaires et dont **René Bikim Tjang (DG de Sacim Automation)** est membre et y participe activement y compris celle du Clergé.

**27/08/2018**: Arrestation abusive sans mandat d'Angela Tjang **ex DGA de sacim Automation et DG de Hydro** par des éléments du SED( Gendarmerie) sur faux motifs orchestrée par René Bikim Tjang et les membres de son réseau.Et des écoutes illégales de nos lignes Téléphoniques mobiles (orange et MTN) avec la complicité de certains Hauts dirigeants dans ces entreprises( **Elisabeth Medou, Jean Melvin Akam**)

**28/08/2018**: auditions à la gendarmerie( 2ieme région du littoral) de Marguerite manga, Joseph tjang ,Jeanne Armelle Bikim Tjang. Suite aux révélations d'Angela Tjang sur les activités criminelles de René Bikim Tjang.

Tentative d'assassinat sur Joseph Tjang à l'issue de cette audition par les membres du réseau René Bikim qui sont ceux de la famille de Marguerite Manga notre mère ( **Pierre manga, eitel & yvone Batet , Pierre Bikim**).

- Relogement de la famille à l'hotel Somatel de douala à la demande du Procureur **Jean Claude Awala** suite à la tentative d'assassinat de joseph Tjang.

**Du 20/09/2018 au 15/04/2019**: transfert de l'hotel Somatel pour une Séquestration de la famille( Marguerite, Angela joseph, et Jeanne) à l'hotel résidence saint David par ie réseau de Rene Bikim (**Manfo David**, député et propriétaire de l'hotel il a reçu **35 millions de FCFA** en espèces de René Bikim Tjang pour les frais d'hébergement ).

- Multiples enlevements et séquestrations dans des hopitaux avec tentative d'assassinat d'Angela Tjang par René Bikim avec la complicité des **policiers de l'ESIR de Bonanjo** ( commandant Wanbichi), Pierre Bikim, Jean Melvin Akam; des **prêtres catholiques impliqués**: Benjamin Bimai, Janvier Wopoulé, Anicet MBoumngo), **médecins**: Theodat Hyacinthe Manga( ophtalmologue et frère de Marguerite Manga), Christian Eyoum( psychiatre Hopital laquintini), docteur Ekwa Langa ( psychiatre à la garnison militaire de Yaoundé).L'hopital prostant Baptiste **BINGO** à Douala.

**NB** notre mère Marguerite Manga étant très impliquée dans des activités sociales et caritatives avec l'église catholique, René Bikim s'est servi de cet aspect pour essayer de la manipuler en faisant intervenir des prêtres corrompus( avec l'aide logistique de **Samuel KLeda** l'Evêque de Douala) pour justifier ses agissements.

Des orphelins et personnes handicapées dont Marguerite Manga s'occupait ont été abusivement arrêtés, Torturés et diverses intimidations par la Gendarmerie et la police judiciaire( corrompus) pour des fausses plaintes d'escroquerie de René Bikim Tjang .

**Du 15 /04/2019 au 17/09/2020:**

Retour au domicile familial, filature de nos mouvements( surtout d'Angela Tjang) , surveillance abusive par video au sein du domicile familiale( 15 caméras de surveillances)dispositif spécialement installé durant la sequestration à l'hotel saint David, écoutes illégales de nos lignes téléphoniques et listing.

**17/09/2020** : Enlèvement d'Angela Tjang du Domicile familiale par les éléments de l'ESIR commandité par René Bikim Tjang et le Commandant Wanbichi.Torture par injection médicamenteux ( drogues), à Bingo hospital.

Ce Suite aux Auditions de rené Bikim par le Tribunal criminel special concernant **l'incendie de la SONARA.**

**22/09/2020:** violation de domicile par des agents ( des gros bras) envoyés par René Bikim accompagnés d'une infirmière de Bingo hospital pour tenter d'enlever Angela Tjang et lui administrer des drogues.

**03/10/2020:** Tentative d'enlèvement d'Angela Tjang par des agents envoyés par René Bikim Tjang suivi d'une tentative d'assassinat de la famille par gaz domestique par René Bikim Tjang suite à l'échec de l'enlèvement avec la complicité de l'ESIR

**04/10/2020** : Violation du domicile familial et destruction du mobilier par les Policiers de l'ESIR avec René Bikim Tjang dans le but d'enveler les membres de la famille pour les faire interner de force illégalement à l'hospital Laquinitini de Douala soldé par un échec. procès verbal constat d'huissier des dégâts établi à la demande de Marguerite Manga).

**12/10/2020:**

- Violence avec Armes , intimidation et confiscation de preuves( Ordinateurs, Téléphones portables)par René Bikim Tjang et des Gendarmes du GPIGN sous ordre du **Colonel Jean-Marie Amougou** ( 2ieme région de Gendarmerie du littoral chez qui nous avons déposé nos plaintes et qui a reçu de l'argent de René Bikim à l'issue de sa convocation) ainsi que d'autres gros bras.
- Une messe Noire dite , " de réconciliation" forcée sous la menace des armes des Gendarmes a également été organisée par René Bikim

et un prêtre catholique corrompu : **Haris Cleaver Tombi** et couvert par **Samuel Kleda** (Evêque de Douala et complice de René Bikim Tjang pour le réseau des prêtres catholiques corrompus). dans le but de nous forcer à abandonner les poursuites judiciaires que nous avons lancées contre eux.

**15/10/2020**: Enlèvement à 04h30 du matin d'Angela Tjang et de Jeanne Armelle Bikim Tjang du domicile familial à la cité des palmiers par René Bikim Tjang avec l'aide des policiers Corrompus de l'ESIR et un employé civile de la 2ieme région de gendarmerie **Ngansop Claude** pour y subir une séquestration illégale à l'hôpital Laquinitini pendant 2 mois. René Bikim en plus de leur avoir volé leurs pièces d'identité, a également mis un dispositif pour leur surveillance dans le but de les empêcher de recevoir des visites de Joseph Tjang et Marguerite Manga leur mère.

NB: Durant la séquestration des soeurs Angela et Jeanne à **l'hôpital laquintini** , Haris cleaver Tombi ( tentant de dissimuler son identité) est régulièrement passé au domicile familial pour tenter de soudoyer Joseph Tjang à la demande de René Bikim sans succès. Il sera démasqué par Joseph.

**22/12/2020** : Fin de la séquestration illégale de Jeanne Armelle Bikim Tjang et Angela Tjang, mesures d'éloignement prises par le Directeur de l'hôpital laquinitini **Dr Noël Essomba** contre René Bikim Tjang suite aux Abus signalés et son refus de se présenter aux convocations pour être auditionné. Filature de leurs déplacements par Claude Ngansop aux ordres de René Bikim Tjang.

**31/12/2020**: Fuite de Joseph Simon Tjang et de Manga Marguerite du domicile familial pour retrouver Angela et Jeanne dans leur lieu de refuge.

**20/03/2021**: Tentative d'assassinat par empoisonnement de la famille organisée par René Bikim Tjang à l'hôtel Maningoumba à Douala suite aux diverses filatures par ses agents .

**23/05/2021**: Tentative d'assassinat de la famille à l'hôtel beau rivage à Douala par des agents de René Bikim Tjang.

**24/05/2021**: Ouverture d'un dossier de demande d'assistance à la Delegation departementale( Littorale) des Affaires sociale/Transfert dossier vers département de la promotion de la femme et de la Famille plainte ouverte pour Abus sur la famille.

**25/05 et 26/05/2021**:

- Joseph et Angela Tjang ont rencontré **le Général de Brigade Elias Toungue** qui dirigeait la 2ieme région de gendarmerie ,pour l'informer de la situation de détresse de la famille; il a confirmé les fausses déclarations de René Bikim et que ce dernier lui a demandé illégalement de lui fournir des Hommes pour enlever Angela et Jeanne à fin de les faire interner dans des hopitaux, chose

qu'il a refusé en lui indiquant de demander l'autorisation d'un procureur.

- Refus de l'Hotel Sawa d'accorder un hebergement d'urgence suite à la demande de la Famille en detresse. N'ayant nul part où aller et sans argent, ils ont dormi dans le hall d'accueil d'une chaine de Télévision de douala (LTM).

**15/06/2021**: Ouverture d'un dossier à la Commission nationale des Droits de L'Homme dossier suivie par la Secrétaire régionale **Marie Claire konkombo** et son collaborateur **Crépin Tchindebbe**.

**05/07/2021** : Joseph Tjang ex responsable informatique de **Sacim Automation** a contacté par mail certains Partenaires de longue date de sacim basés en France afin de les informer de la situation d'abus dont ils sont victimes et leur a demandé assistance d'urgence mais cela est restée sans réponse il s'agit de: Bosch rexroth ( Vénissieux) par le biais de **Younes Mohamed** et TECHNIP FMC( Sens) par le biais de **Frédéric Denoix** ,ils sont parmi nos référents dans ces entreprises.

**12/08/2021**: Envoie d'une Plainte à la présidence de la République du Cameroun contre René Bikim Tjang et des membres de ce réseau , suivi d'un Courrier privé au **président de la République Paul Biya** par le canal de la Commission nationale des droits de l'Homme.

**18/10/2021**: Arrestation abusive et sans mandat de joseph Tjang et sa mère Marguerite Manga par des Gendarmes corrompus aux ordres de René Bikim Tjang et Pierre Bikim ,Violence policière sur Joseph après qu'il ait résisté à une tentative d'internement forcé et illégale dans un Hopital pour y être assassiné et Enlèvement de Marguerite Manga de la brigade de Gendarmerie de Nkololoun( Douala) par René Bikim avec la Complicité de son avocat **Maitre Marcel Janvier Missonba**.

**19/10/2021**: Libération de la garde à vue arbitraire de joseph Tjang par un membre de la Commission nationale des Droits de L'Homme. Signalement donné de la disparition de Marguerite Manga et avis de recherche lancé.

**NB** : La Commission nationale des droits de l'Homme ( antenne du Littorale) a été infiltrée par ce réseau et l'un des collaborateurs (André Bomba) y serait à cette origine, de actes de corruptions ont été fait par René Bikim pour qu'il n'y ait plus de suivi de dossier.

Notre mère Marguerite Manga avait également entamé une procedure de divorce; René Bikim a volé son acte de mariage pour l'en empecher lors de la premiere sequestration à l'hotel residence saint David de 2018/2019 En plus de nombreuses plaintes qu'elle avait déposée contre lui.

La Commission nationale des droits de l'Homme avait été informée mais n'a prise aucune disposition pour l'aider dans ce sens pire encore, il y'a eu collusion avec rené Bikim pour le conforter dans cet enlèvement au pretexte qu'il peut faire d'elle ce qu'il veut

etant donné qu'il est l'époux et que Maître Marcel Janvier Missomba en sa qualité de conseil de René Bikim a affirmé de façon mensongère et assumée que notre mère serait rentrée d'elle. Des fausses informations ont été largement répandues dans les différents groupes des réseaux sociaux pour discréditer nos recherches pour la retrouver et la retirer des mains de ses ravisseurs. Notre mère a été longtemps victime de violence physique et morale de cet homme.

Une requête aux fins d'interventions a été adressée au président de la commission le 26/06/2023 pour la reprise et le transfert du Dossier de Douala pour Yaoundé ( sans réponse) à ce jour.

**10/12/2021**: Agression de Joseph Tjang , Angela Tjang et Jeanne Armelle Bikim Tjang au quartier Bali (Douala) par des gangs de malfrats agissant pour le compte de René Bikim Tjang , vol des téléphones supposés contenir des informations contre ce dernier.

**16/02/2022**: sur recommandation du Ministre **Garga Haman adji (Conac)**, Angela Tjang et Jeanne Armelle Bikim Tjang ont rencontré le Délégué général à la sûreté nationale ( DGSN) **Martin MBarga NGuélé** qui leur a assuré de sa prise en charge du dossier lié aux crimes rituels et abus des policiers.

**18/02 au 23/02/2022** : Arrestation abusive sans mandat à Yaoundé de Joseph Tjang après coup monté par René Bikim Tjang suite aux filatures de ses agents. Garde à vue illégale et abusive au commissariat d'Ekounou .

**07/03/2022**: Départ d'Angela, Joseph et Jeanne de Yaoundé pour Mvomeka pour rencontrer des membres de l'entourage du **Président Paul Biya** afin d'exhorter celui-ci à prendre très urgemment le dossier ayant été transmis dans ses services et notifier des abus continus , des conditions inhumaines de leur vie durant ces persécutions et de la situation de leur mère Marguerite Manga enlevée. Ils étaient en attente pour rencontrer **Pierre MEBA** (Frère du président Paul Biya).

**Du 12/03 au 19/03/2022**: Séjour à l'hôtel de police de Meyomessala pour exploitation par différents services de sécurité ( renseignements généraux, Ditection de la sécurité présidentielle..) en vue d'une préparation d'audience.

Peu de temps avant , des indiscretions au sein de la police à Meyomessala nous ont fait état d'un **risque élevé d'atteinte à notre intégrité physique** suite aux informations que nous avons révélées.

**19/03/2022** : Exfiltration de la famille de l'hôtel de police de Meyomessala pour Yaoundé par le **Commissaire Principal Benjamin Mekou Mekou** et son adjoint **Aboubakar Djalloh** orchestrée par René Bikim & Theodat Hyacinthe Manga. Après un entretien de la fraternité avec le sous-prefet de Meyomessala sur comment les aider à sortir de cette situation; sous faux prétexte que la famille devait être reçue par le Directeur du cabinet civil et devait préalablement subir des Tests Covid 19. Nous pouvons confirmer que ces fonctionnaires de Police ont reçu des fortes sommes d'argent de René Bikim.

Internement forcé illégale à Yaoundé dans les polycliniques innova (

séquestration d'Angela et Joseph) et Polyclinique de la promotion de la Bonne Santé( séquestration de Jeanne) .Avec menaces et vol de nos téléphones , Abus d'autorité des médecins impliqués : **Minkoa Nga Fabrice Honoré** ( psychiatre matricule ONMC : 6160 ), **Brice Ndoumbè** ( Médecin généraliste polyclinique Innova).

**1e 19/03/2022 au 24/03/2023 :**

Séquestration à Yaoundé dans les polycliniques innova et polycliniques de la promotion de la Bonne Santé sous ordre de René Bikim Tjang et réseaux avec la complicité des Directeurs de ces établissements hospitaliers : **Marie Rose EBA** ( PDG des polycliniques innova) ,**Euloge Yiagnigni**( DG polycliniques de la promotion de la Bonne Santé).

Abus d'autorité des médecins impliqués : **Minkoa Nga Fabrice Honoré** psychiatre (polyclinique promotion de la bonne santé) avec prescription illégale du Risperdal pour assassinat médicamenteux), Complices : **Brice Ndoumbè** ( Médecin généraliste Polyclinique Innova), **Flora Mafeu Fogang** ( médecin chef /médecin généraliste innova yaoundé Elig essono ).

**14/04/2022** : Visite imposée de notre mère Marguerite Manga par René Bikim et les membres de son réseau dans le But de nous faire du chantage affectif, au faux prétexte que celà viendrait du cabinet civil de la présidence de la république.

Joseph a pu identifier une des femmes appartenant au gang du prêtre corrompu **Haris Cleaver Tombi** comme étant dame de compagnie de notre mère recrutée par René Bikim.

**15/08/2022**: Visite du couple **Serge et Esther Guillet** à Joseph Tjang, ils étaient ses tuteurs légaux durant son long séjour d'études en France. Joseph leur a dit toute la vérité sur les persécutions que lui et ses soeurs subissent y compris la situation captive de notre mère Marguerite Manga dont Esther Guillet ( camerounaise d'origine) est la soeur.

René Bikim et Théodat Hyacinthe Manga ayant menti aux Guillet ,ils ne voulaient pas que Serge Guillet alors en vacances au Cameroun vienne rendre visite à Joseph ayant peur que les révélations compromettantes soient faites.

**23/12/2022**: Tentative d'enlèvement d'angela Tjang et Jeanne Armelle Bikim Tjang par des gendarmes corrompus et medecin de la Polyclinique innova.Elles avaient réussi à s'echapper de leur sequestration quelques semaines plutot et etaient retournées sur Douala.Acte commandité par **rene Bikim** et **Marie rose Eba**.

**07/01/2023**: Enlèvement de Jeanne Armelle Bikim Tjang vers destination inconnue et Angela Tjang ( sequestration et torture à innova FMI Yaoundé).Marie rose EBa a perçu plus **1 Million 500 milles FCFA** de René Bikim pour cet enlèvement.

**23/03/2023** : Fuite d'Angela et Joseph Tjang de la polyclinique innova Elig essono pour se réfugier Au SED ( secretariat d'etat à la

defense ).

**24/03/2023:** le SED ( via le service renseignement assigné à ce dossier/)ramène illégalement Angela Tjang et Joseph Simon Tjang à la polyclinique Innova (Elig essono puis AwAe)au prétexte que cela serait temporaire ( juste pour passer cette nuit dans un endroit "sure") avant de leur trouver un logement descent sur ordre du Ministre Galax Etoga.et ce malgré le constat de l'abus.

**25/03/2023:** Abandon de la sequestration de la par de Marie Rose Eba qui avoue ne plus pouvoir accepter faire ce travail pour rené Bikim ce suite à une nouvelle fuite de joseph et Angela et aux pressions faites suites aux denonciations sur les réseaux sociaux.( Le Sed les avait abandonné a Innova).

**29/03/2023:** le SED via le RENS recontacte joseph et angela Tjang pour leur proposer une Aide sur 3 Mois minimum ( Aide au logement ,Aide alimentaire, accompagnement de relance d'activité)en plus du suivi du dossier relatif aux plaintes pour sequestration.le Colonel **Brice Mimbolo** chargera le **Lieutenant Nyangono** du suivi de dossier ainsi que de la prise en charge sociale et securitaire.

**12/05/2023:** decouverte d'un piratage informatique de la boite mail d'angela Tjang par un employé de Camtel Membre du réseau, Notification de l'infraction faite au SED sans reaction.( Le lieutenant nyangono parlera d'une ouverture d'enquête administrative malgré les preuves d'infractions penales qui lui ont été fournie tout au long de la constitution du Dossier)

**29/06/2023:** refus d'angela et Joseph d'un nouveau relogement par le SED ceci pour des questions securitaires et de fortes suspensions de collusion avec certaines personnes du reseau de René Bikim( en l'occurrence le **Lieutenant Nyangono** ,ce qui entrainera des frictions avec les gendarmes en charge du Dossier).

**26/07/2023:** Aveux faits par le Chef du Renseignement SED le **Colonel Mimbolo Brice** d'un plan pour Etouffer le dossier sur la base de fausses allegations au Sujet d'angela Tjang et le lieu de sequestration (il a menti avoir ramené joseph et angela Tjang à clinique du jourdain( où n'y ont jamais été dans cette etablissement au lieu des cliniques innova où son equipe y a reelement été pour constater) ainsi que l'implication du SED où il nie toute proposition d'aide au logement faite pour la fraterie.( Informations montées de toutes pieces).

**NB:** le SED a été informé preuves à l'appuie de la sequestration de marguerite Manga et sa fille jeanne Armelle Bikim à Douala ainsi que les preuves des differences tentatives d'assassinat que Marguerite Manga subit de la part de René Bikim.

### **Précisons importantes:**

**Theodat hyacinthe Manga** est le frère de Marguerite Manga et le chef de la famille maternelle; il a été fortement financé par René Bikim



Tjang (beau frère); quelques détails à ce sujet :

- **250 millions de FCFA** pour le financement de sa clinique ophtalmologique à Douala ( clinique la cesiraie) ,par l'intermédiaire de Banque Atlantique Cameroon.
- Parrainage financier & relationnel lors de la dernière élection de l'ordre national des médecins de Cameroon ( battue par le docteur Guy sandjon), et à nouveau candidat en 2022.
- Droits de la revue de santé **Allo Docta** de Theodat Manga cédés à **Pierre Bikim**( fils de René bikim) et sponsorisé par Sacim Automation.ce qui permet à pierre Bikim de bénéficier du Carnet d'adresse des medecins(**guy Sandjon,Philippe NGandeu et Louis Richard Njock** et autres...)

Theodat Hyacinthe Manga est l'un des ceux qui mettent à disposition de René Bikim des réseaux de médecins corrompus , lui même y participe par la production de faux rapports médicaux. ( Il reçoit également un financement pour cette mission).René Bikim Tjang se sert de la couverture de médecin de Theodat Hyacinthe Manga et d'une association humanitaire de médecins de la région de Vendée ( l'association **Entraide sans frontieres** dont est membre le docteur **Christian Tocqueville** médecin anesthésiste à la clinique urologique de Nantes ou a été interné René Bikim en 2015 durant laquelle ils se sont liés d'amitié).D'autres médecins membres de ce réseau mafieux agissent avec René Bikim Tjang et Hyacinthe Manga, tels que : Docteur **Louis Richard ndjock** actuel secrétaire général au Minsanté et ex Directeur de l'hôpital Laquintini de Douala ancien collègue de Hyacinthe Manga et Docteur **Bernadette Ngo Nonga** ( chirurgien Cardiologue CHU de Yaoundé et maitresse de René Bikim),Docteur **christian Eyoum** ( Psychiatre Hopital Laquintini),**Minkoa Nga Fabrice Honoré**( psychiatre polyclinique de la promotion de la Bonne santé),**Euloge Yiagnigni**( DG polycliniques de la promotion de la Bonne Santé) .

**Serge et Esther Guillet** sont Français et Resident à Fégréac (44) Joseph Tjang a vécu chez eux durant ses années d'études secondaires (Lycée Beaumont de Redon) avant de s'installer à Nantes après son Bac ,ils ont été ses tuteurs légaux, c'est en cette qualité que Joseph a accepté les recevoir lors de la visite du 15 aout 2022 à la **polyclinique innova** pour que la vérité leur soit dite.Mais aucune action de leur par n'a été faite pour aider à mettre un terme à cette Barbarie.

**Marie rose EBA** ,PDG des **polycliniques Innova** est réputée pour des pratiques manageriales peu ou pas du tout orthodoxe de ses cliniques ( Corruption,de nombreuses affaires d'Escroquerie ,faux en écriture,gestion Opaque et multiples fraudes fiscales avec mauvais traitement du personnel).Les Polycliniques Innova ne disposent pas de service psychiatrique et n'en n'ont pas l'autorisation ni même d'interne psychiatre.

**Rene Bikim Tjang** dispose d'un réseau de productions de Faux documents



administratifs/fiscaux et judiciaire dans certaines administration tels ques : des tribunaux ( première instance Douala Bonanjo), Police judiciaire Douala et certaines brigades de Gendarmerie et Commissariats de Police; Services Fiscaux, Bancaires, Mairies et Hopitaux et milieux diplomatiques.

Il est actuellement poursuivi dans de nombreuses affaires judiciaires, le Tribunal criminel special tient egalemt un dossier le Concernant sur **l'affaire de l'incendie de Sonara .il est lié d'amitié douteuse avec de nombreux Ministres tels que: Laurent Easo, Beti Assomo joseph, Ferdinand NGoh Ngoh, Louis Paul Motaze, Basile Atangana Kouna , Narcisse Mouelle Kombi.**